

# VOUS ÊTES ENCEINTE?

Votre médecin vous recommande d'être vaccinée contre la COVID-19

## Les vaccins contre la COVID-19 sont efficaces

- Les vaccins contre la COVID-19 sont très efficaces pour vous protéger ainsi que votre enfant contre les formes graves de la maladie. Ils vous protégeront contre les hospitalisations et les décès liés à la maladie.
- Les femmes qui ont reçu les vaccins contre la COVID-19 ont beaucoup moins de risques d'attraper le virus et d'avoir des complications liées à la maladie.



## Les vaccins contre la COVID-19 sont sécuritaires

- Ces vaccins ne contiennent pas de virus vivant.
- Les données de sécurité sont rassurantes : la vaccination des femmes enceintes contre la COVID-19 n'est pas associée à un risque plus important d'avortement ou de naissance prématurée.
- Les vaccins contre la COVID-19 sont sécuritaires pour la mère et le bébé, peu importe le moment où ils sont administrés durant la grossesse.
- Les anticorps développés par la mère, à la suite de la vaccination, traversent le placenta et protègent potentiellement le bébé.
- Un vaccin à ARNm (Pfizer ou Moderna) est à privilégier étant donné la disponibilité de plus de données de sécurité avec ce vaccin.

## Les effets secondaires du vaccin les plus fréquents

- Toute personne qui reçoit le vaccin contre la COVID-19 peut avoir des effets secondaires.
- Les effets secondaires les plus fréquents sont :
  - douleur au point d'injection;
  - frissons;
  - fatigue;
  - maux de tête;
  - douleur musculaire;
  - fièvre.
- Les données recueillies auprès de 35 000 femmes enceintes, qui ont reçu le vaccin, ne montrent aucun effet indésirable sur la reproduction féminine ou le développement du bébé pendant la grossesse.
- Les réactions allergiques sont rares, incluant l'anaphylaxie, mais peuvent survenir. Si la femme enceinte est allergique à une composante du vaccin ARNm, il est recommandé qu'elle en parle avec son médecin avant de se faire vacciner.

Une (1) personne sur dix (10) présente des effets secondaires qui ne sont pas graves et qui disparaissent rapidement.

# Les femmes enceintes sont à risques plus élevés de complications de la COVID-19

## Les risques de la COVID-19 pour la femme enceinte et son bébé

- Les femmes enceintes atteintes de la COVID-19 présentent un risque accru de maladie sévère comparativement aux femmes non enceintes.
- Les risques les plus importants de la COVID-19 pour les femmes enceintes et leur bébé sont les suivants: **travail prématuré, prééclampsie, césarienne.**
- Les femmes provenant de communautés ethniques, souffrant d'obésité ou de surpoids, de diabète gestationnel (de grossesse), de comorbidités préexistantes (diabète, hypertension, asthme), qui sont âgées de 35 ans et plus ou qui vivent dans un contexte de défavorisation sociale sont plus à risques d'avoir la COVID-19 ou d'avoir des complications liées à cette maladie.

## Intervalle recommandé

L'intervalle entre la 1<sup>re</sup> dose et la 2<sup>e</sup> dose est de 8 semaines ou plus. Une dose de rappel (3<sup>e</sup> dose) est également recommandée si l'intervalle de 3 mois est respecté depuis la 2<sup>e</sup> dose.

### Comment obtenir un rendez-vous pour la vaccination?

Prendre un rendez-vous en ligne dans Clic Santé.  
<https://portal3.clicsante.ca/>

En cas de difficulté à obtenir un rendez-vous en ligne à temps avant l'accouchement, veuillez communiquer avec la centrale de rendez-vous au 1 877 644-4545 pour obtenir du soutien.

## Et pour les femmes qui allaitent?

- La vaccination contre la COVID-19 devrait être recommandée à une femme qui allaite.
- Les anticorps développés à la suite de la vaccination se retrouvent dans le lait maternel et protégeront potentiellement le bébé.
- Il n'y a pas de contre-indication à l'allaitement maternel si la mère est atteinte de COVID-19.



\*Avant de se présenter au site de vaccination, la femme enceinte pourra, si elle le désire, en parler avec un professionnel de la santé (ex. : médecin traitant) pour obtenir plus d'informations.

### Sources de données :

INSPQ, COVID-19 (SRAS-CoV-2) : Recommandations intérimaires sur les mesures de prévention en milieu de travail pour les travailleuses enceintes ou qui allaitent

Provincial council for maternal and child health Ontario (version 15 juin 2021)

Ce document est une adaptation du feuillet produit par le CIUSSS de l'Estrie-CHUS.  
**Version : janvier 2022**

Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
des Laurentides

Québec 